



École Saint-André-Apôtre

215, rue Prieur Ouest
Montréal (Québec) H3L 1R7
Téléphone : 514 596-5366
Télécopieur : 514 596-5365

Septembre 2014

Aux parents des élèves du préscolaire

Objet : Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Chers parents,

Vous recevez aujourd'hui les informations qui résument les normes et modalités d'évaluation des apprentissages au préscolaire.

Tout au long du préscolaire, votre enfant vivra plusieurs expériences significatives qui lui permettront de développer diverses compétences. Votre enfant aura l'année pour développer les six compétences attribuées au cycle du préscolaire.

Ce bulletin vous communiquera les résultats de nos observations. La première communication portera uniquement sur l'adaptation de votre enfant à l'école. Les bulletins des étapes 1 et 2 porteront sur l'évaluation des compétences. Enfin, le bulletin de la troisième et dernière étape sera transmis sous forme de bilan.

Il est possible que lors d'une étape, une compétence soit travaillée et non évaluée. Tout ne peut s'apprendre en même temps.

À chacun des bulletins, l'enseignante de votre enfant écrira un commentaire afin de préciser ses observations.

Vous trouverez ci-joint le calendrier des étapes pour la remise des bulletins et la répartition de l'évaluation des compétences.

Claudine Baril
Directrice